



03477

MICROFICHE N°

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F 1

REPUBLIQUE TUNISIENNE

CND A 3477

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

OFFICE DE L'ELEVAGE ET DES PATURAGES

PROMOTION DE L'ELEVAGE DANS LE CENTRE-SUD

Programme 1982 - 1986

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTRE DE L'AGRICULTURE
OFFICE DE L'ELEVAGE ET DES PATURAGES

PROMOTION DE L'ELEVAGE DANS LE CENTRE-SUD

PROGRAMME 1962 / 1966

1ère partie : Fiche d'identification du projet

2ème partie : Rapport justificatif

LE ICHE D'IDENTIFICATION DU PROJET

PROJET DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DANS LE CENTRE
ET LE SUD

1) Nom du projet : Projet de Promotion de l'Elevage dans le Centre et le Sud

2) Localisation du projet :

Ce projet intéresse les zones situées entre l'isohyète 50 à 350 mm et couvrira de ce fait les Gouvernorats de Gabès, Médenine, Sidi Bouzid, Gafsa et Tozeur pour le Sud et ceux de Sfax, Sousse, Kasserine, Kairouan pour le Centre.

3) Organisme promoteur du projet Centre-Sud :

Pour mener à bien l'ensemble des actions à long terme, il est souhaitable de créer un organisme national spécifique. En attendant, il apparaît nécessaire d'activer les projets actuels, projet parcours Sud, le PAN 482, Tunisie Centrale, l'IRA et Directions Régionales de l'O.E.P., ces derniers devant orienter leurs actions essentiellement sur l'élevage.

L'accordation de l'intervention dans ces différentes actions se fera par l'Office de l'Elevage et des Pâturages.

4) Description du projet :

Des institutions se consacreront essentiellement à la mise en place de périmètres d'amélioration pastorale et fourragère et l'exploitation rationnelle des parcours par les troupeaux. A ce titre les principales actions concernent (voir tableau IA).

- Exploitation des parcours en rotation
- Création de réserves fourragères sur pied
- Création de périmètres irrigués fourragères
- Actions zootechniques et vétérinaires
- Création d'atelier d'engraissement d'agneaux
- Usine de déshydratation de luzerne et d'aliment concentré (p.m.) à l'image de chercheu (Gabès).

Ce travail est déjà entamé par les Agro-Combinate et autres offices et sera de ce fait étendu aux autres structures.

5) Coût et calendrier des réalisations (cf. tableau IIA)

6) Justification du projet :

Les régions qui intéressent le projet ont des vocations et des potentialités essentiellement pastorales.

.../...

La pratique actuelle du pâturage continu et les irrégularités pluviométriques accentuent la production pastorale et de ce fait la production animale, à des fluctuations se soldant certaines années à un déficit de production et une perte du capital cheptel pouvant atteindre 50.000.000 D.

Le but de cette intervention est dans un premier stade de stabiliser les productions et les effectifs, puis d'envisager des améliorations zootechniques pour accroître la productivité du cheptel.

7) Institution et modalités d'exécution :

Diverses approches ont déjà été faites ou sont en train de l'être par certains projets et en particulier PAM 482 Tunisie 25 et projet parcours du Sud (Oglet Kortaba) néanmoins vu l'ampleur et l'importance économique et vitale des actions à entreprendre, il semble nécessaire de concevoir une institution intégrée qui prendrait en charge l'ensemble des actions ci-dessus énumérées.

Quant aux modalités d'exécution il faudra se référer aux éléments d'avant projet (ci-contre).

a) Etat d'avancement du projet :

Le PAM, le projet Parcours Sud et la Section parcours du projet élevage ont déjà entamé certaines des actions prévues. Une extension de ces actions dans le temps et dans l'espace s'avère indispensable.

b) Justification économique du projet :

- valeur des productions :

Volume du capital cheptel ovin caprins en 1960 : 2.415.650 têtes

Soit à 50 D. la brebis = 50 D. par tête = 102.150.000 D.

auxquels il faut ajouter la valeur du capital cheptel des autres animaux.

Emplois procurés par le projet :

Parcours	:	1.500.000 Ha x 2 J./Ha =	3.000.000 J
Réserves fourragères	:	500.000 Ha x 20J./Ha =	10.000.000 J
Fourrages cultivés	:	35.000 ha x 75J./Ha =	2.625.000 J
			<hr/>
			15.625.000 J

Pendant 5 ans.

.../...

10) Coût des actions centre-sud : Hors PAM

- Amélioration pastorale :	1.500.000 Ha	
Parcours améliorés :	500.000 Ha x 60 D. =	30.000.000 D.
Parcours mise en défense :	1.000.000 Ha x 10 D. =	10.000.000 D.
- Réserves fourragères :		
(Cactus, Atriplex, Acacia)	500.000 Ha x 140 D. =	70.000.000 D.
- Fourrages cultivés :	35.000 Ha x 250 D. =	8.750.000 D.
		<hr/>
	Total	118.750.000 D.
	Arrondi à	119.000.000 D.

Partie administrative

Somme à laquelle doit s'ajouter le coût des forages et des concentrés hors P.A.M.

- Participation P.A.M. sur (3 ans) :	(1981 - 1983)	
10.000 Ha de parcours améliorés x 60 D =		600.000 D.
40.000 Ha de réserves fourragères x 140 D =		5.600.000 D.
1.500 Ha de fourrages cultivés x 250 D. =		375.000 D.
		<hr/>
		6.575.000 D.
	Soit :	7.000.000 D.

Coût global du projet avec l'aide P.A.M.

118.000.000 D. - 7.000.000 D. =	<u>111.000.000 D.</u>
119.000.000 D. - 7.000.000 D. =	<u>112.000.000 D.</u>

[EMPLOIS PROCURÉS PAR LE PROJET

SURFACES PERSONNELLES

T. 1A

Gouvernorats	PARCOURS DOMANIAUX O.F.D.				PARCOURS INDIV.				PARCOURS COLLECTIFS			
	Superficie en Ha	Nombre de jour/Ha	Nombre total de jours	Superficie en Ha	Nombre de jours/Ha	Nombre total de jours	Superficie en Ha	Nombre de jours/Ha	Nombre total de jours	Superficie en Ha	Nombre de jours/Ha	Nombre total de jours
CABES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	543.000	-	-
MEDENINE	1000	2 jours	2000	-	-	-	-	-	-	843.677	2 jours	1.086.000
SIDI BOUZID	6148	-	12.296	36.980	2 jours	73.960	-	-	-	16.000	-	1.637.354
OAFSA	1230	-	24.460	-	-	-	-	-	-	200.000	-	32.000
TOZEUR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	400.000
S/ total SUD	8378	2 jours	16.756	36.980	2 jours	73.960	1.602.677	2 jours	3.205.354	-	-	-
SPAI	21.713	-	43.426	50.056	-	150.112	-	-	-	240	2 jours	480
SCUSSE	5.450	2 jours	10.900	-	-	-	-	-	-	14.238	-	28.476
KAIROUAN	11.860	-	23.720	8.973	2 jours	17.945	-	-	-	245.000	-	490.000
KASSERINE	2.270	-	4.540	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S/ total CENTRE	41.293	2 jours	82.586	99.029	2 jours	198.058	259.478	2 jours	518.956	-	-	-
Total C + S	50.000	2 jours	100.000	140.000	2 jours	280.000	11.810.000	2 jours	23.620.000	-	-	-

COUT DES ACTIONS CENTRE - SUD
(en dinars)

PARCOURS	- O.T.D			RESERVES FOURRAGERES			PARKINGS IRRIGUES ET SACS		
	Superficie en Ha	Coût D / Ha	Coût total D	Superficie en Ha	Coût D / Ha	Coût total D	Superficie en Ha	Coût D / Ha	Coût total D
CENTRE	100.000	10 D	1.000.000	200.00	140 D	28.000.000	25.200	250 D	6300.000
	100.000	60 D	6.000.000						
SUD	400.000	60 D	24.000.000	300.000	140 D	42.000.000	9.500	250 D	2450.000
	900.000	10 D	9.000.000						
TOTAL C + S	500.000	60 D	30.000.000	500.000	140 D	70.000.000	35.000	250 D	8750.000
	1.000.000	20 D	10.000.000						

Le coût total des actions Centre-Sud sera = 119.000.000 D
 dont parcours = 40.000.000 D
 réserves fourragères = 19.000.000 D
 fourrages cultivés = 60.000.000 D

COUT DES REALISATIONS SELON LA DUREE (5 - 10 - 15 ou 20 ans)

	Realisations sur 5 ans		Realisations sur 10 ans		Realisations sur 15 ans		Realisations sur 20 ans	
	Surface à réaliser / An	Cout / Ha	Surface à réaliser / An	Cout / Ha	Surface à réaliser / An	Cout / Ha	Surface à réaliser / Ha	Cout total
Parcours :								
- à remettre en défens	200000	10 D	100000	0 D	70000	10 D	50000	500000
- à améliorer	100000	60 D	50000	60 D	35000	60 D	25000	1500000
Reserves fourrages	100000	140 D	50000	140 D	35000	140 D	25000	3500000
Pourrages cultivés	7000	250 D	3500	250 D	1700	250 D	2000	1500000
Cout global / an	3375000		11875000		8125000			6000000

2^{ème} partie : RAPPORT JUSTIFICATIF

PREAMBULE

1/ L'insuffisance des productions animales et plus spécialement en viande, place l'élevage Tunisien, parmi les objectifs prioritaires du plan agricole 1962-1966. Les prévisions les plus optimistes concernant l'augmentation de la production en viandes, ne permettront cependant de couvrir que partiellement les besoins d'une population sans cesse croissante. Néanmoins grâce à une action d'envergure, la diminution du déficit et par voie de conséquences des importations et donc des sorties de devises pourrait être envisagée.

2/ Le présent document préparé pour être réalisé au cours du 6^{ème} plan, se propose de dégager les principaux éléments pouvant justifier et permettre la promotion de l'élevage dans le centre-sud Tunisien, régions essentiellement pastorales.

3/ Avant toute proposition relative à la promotion de l'élevage, il est indispensable de procéder à l'établissement d'un bilan basé sur les éléments essentiels qui conditionnent l'évolution des productions animales, à savoir :

- Les ressources pastorales et fourragères
- Les effectifs des animaux et leurs besoins alimentaires.

Les irrégularités pluviométriques soumettent ces éléments à des fluctuations très importantes. Les années exceptionnelles, à pluviométrie supérieure à la normale provoquent l'augmentation des productions végétales et animales. Par contre, en année sèche, la diminution de la production des parcours, se répercute d'une façon catastrophique sur les effectifs du cheptel.

Afin de redresser cette situation, un effort important en matière de réserves fourragères sur pied, a été entrepris. Notons cependant que cet apport indispensable ne pourrait couvrir, une fois réalisé que 20 à 25 % de la ration alimentaire en année normale. Pour ce qui est des années de sécheresse, le problème reste encore posé. Par contre, en ce qui concerne l'amélioration pastorale, aucune action d'envergure n'a encore été entreprise. Or c'est indéniablement dans ce domaine également, qu'il faudrait oeuvrer, car les parcours contribuent actuellement pour plus de 70 % de la ration alimentaire; la dégradation de la végétation pastorale, l'avance de la désertisation, l'arrachage des espèces ligneuses pour le feu, la culture épisodique etc ..., contribuent à diminuer de plus en plus l'étendue des parcours, et on peut imaginer la disparition de l'élevage, si le pâturage.

Il est encore temps de réagir et d'entreprendre des actions d'ensemble en vue de placer l'élevage dans le cadre des potentialités agricoles du centre-sud.

- 4/ Le présent mémoire suivra le schéma de travail du plan quinquennal à savoir :
- 1 Rappel de la situation actuelle.
 - 2 Définition des objectifs
 - 3 Moyens à mettre en oeuvre
 - 4 Identifications de programme et de projets de développement
 - 5 Investissements
 - 6 Possibilités en matière d'emploi.

.../...

I - LA SITUATION ACTUELLE

1.1- Délimitation de la région

Conformément au rapport de synthèse de la Commission Nationale de l'Elevage (Août 1972) le Centre - Sud de la Tunisie englobe les zones arides (200 P 350 mm) et prédésertique (P 200 mm), situées en grandes lignes au Sud de l'axe Enfida - Kairouan - Kasserine. Cette nouvelle délimitation élimine du Centre les zones septentrionales semi-arides, rattachées au Nord. De ce fait l'ensemble des données relatives à l'effectif des troupeaux, aux surfaces pastorales, aux productions, etc... se trouve légèrement diminué par rapport à l'ancien découpage.

1.2- Les surfaces pastorales

L'analyse des différents documents actuellement disponibles, permet de conclure que l'ensemble des terrains de parcours, forêts, broussailles, steppes, ergs, regs, zones halophiles, chaumes, etc ..., à l'exception des zones arboricoles, couvrent :

- Dans le Centre : 400.000 Ha
- Dans le Sud : 1.000.000 Ha
- Dans le Nord : Surface supérieure à 24.500 Ha (P.M.)

1.3- Les productions pastorales et fourragères

Elles sont estimées à :

- 440.000.000 UF. tout
- 210.000.000 UF. dans le Sud
- 230.000.000 UF. dans le Centre.

1.3.1 - Sud : (Tableau III et IV)

1.3.1.1. - Année Normale :

1/ Parcours de production à plus de 50 UF./Ha/an :

$$1.600.000 \times 60 \text{ UF./Ha} = 96.000.000 \text{ UF. ou } 47 \%$$

.../ ..

2/ Chaumes et pailles :	15.000.000 UF	} ou 12 %
Tailles d'oliviers etc ...	9.000.000 UF	
3/ Fourrages divers, sous produits	22.400.000 UF	ou 11 %
- 4/ Cultures fourragères :		
irriguées : 1.400 Ha x 5000 UF/Ha =	7.000.000 UF	} ou 30 %
secs : 8.000 Ha x 1200 UF/Ha =	9.600.000 UF	
cactus inermes: 90.000 Ha x 500 UF =	45.000.000 UF	
	61.600.000	
Total (1) (2) (3) (4) =	204.000.000	= 210.000.000 UF.
5/ Autres ressources : concentrés (p.a.)	50.000.000 UF	

Et année normale la production pastorale et fourragère se répartit ainsi (tableau III) :

- Fourrages grossiers (1) et (2) : 59 % dont 47 % pour les parcours de production (1) et 12 % pour chaumes pailles et tailles

- Fourrages divers : (3) = 11 %

- Fourrages cultivés : (4) = 30 %

1.3.1.2 - Année sèche :

1/ Moins 40 % de la normale :	50.891.260	UF	ou 43 %
2) Moins 40 % " " :	14.400.000	UF	ou 11 %
3) Plus 50 % " " :	33.600.000	UF	ou 24 %
4) Moins 50 % " " :	30.800.000	UF	ou 22 %
	<hr/>		
Total	137.391.260	UF.	

.../...

5) Autres ressources - transhumance, concentré (P. n.)

1.3.1.3- Année bonne

1/ Plus 40 % de la normale	136.712.940	UF	ou	48 %
2/ " " "	33.600.000	UF	ou	12 %
3/ Satisfaction besoins suivant l'année	22.400.000	UF	ou	9 %
4/ Plus 50 % de la normale	92.400.000	UF	ou	32 %

Total 265.112.940 UF.

5/ Autres ressources (P. n.)

1.3.2- Genie

1.3.2.1- Année normale

1/ Parcours de production à plus de 60 UF/Ha/an

400.000 Ha x 130 UF/ha =	52.000.000	UF	ou	20 %
2/ Chaumes et pailles	16.000.000	UF		
3/ Tailles arboriculture	25.000.000	UF		
	43.000.000	UF	ou	19 %

3/ Fourrages divers :

Céréales	44.000.000	UF	}	ou 40 %
sous produits, son, déchets				
cactus armé etc ...	48.000.000	UF		

.../...

4) Cultures fourragères :

irriguées :	2.800 Ha	x	5000 UF / Ha	=	14.000.000 UF.
secs :	22.000 Ha	x	1200 UF / Ha	=	26.400.000 UF.
Cactus inorme	10.000 Ha	x	500 UF / Ha	=	5.000.000 UF.
Orge en vert	1.500 Ha	x	1500 UF / Ha	=	2.250.000 UF.

47.650.000 UF ou
21 %

Total (1) (2) (3) (4) 234.000.000 UF

arrondi 230.000.000 UF.

5) Autres ressources (P. m.)

concentré :

transhumance :

En année normale la production pastorale et fourragère se répartit ainsi (Tableau IV).

- Fourrages grossiers (1) et (2) = 39 % dont 20 % pour les parcours et 19 % pailles et chaumes.
- Fourrages divers (3) = 40 %
- Cultures fourragères = 21 %

1.3.2.2. Année sèche

1) Moins 40 % de la normale :	37.309.600 UF	ou	13 %
2) " " " :	25.600.000 UF	ou	12 %
3) Plus 50 % " :	138.000.000 UF	ou	64 %
4) Moins 50 % " :	23.825.000 UF.	ou	11 %

Total 214.934.600 UF.

5) Autres ressources (P.m.) concentré transhumance :

.../...

1.3.2.3- Année bonne

- 1) Plus 40 % de la normale : 63.722.400 UF. ou 21 %
- 2) " " " 60.200.000 UF. ou 20 %
- 3) Satisfaction besoins suivant l'année 92.000.000 UF. ou 31 %
- 4) Plus 50 % de la normale 71.475.000 UF. ou 28 %

Total 297.397.400 UF.

5) Autres ressources - concentré - transhumance (P.m.).

Réserves fourragères : (Centre - Sud)

Réal. P.A.M.

1978 : Production en 1980

- Cactus
- Atriplex
- Acacia } 82.000 Ha x 500 UF / Ha = 41.000.000 UF.

78/79 : Production en 1981

- Cactus
- Atriplex
- Acacia } 92.000 Ha x 500 UF / Ha = 46.000.000 UF.

79/80 : Production en 1982

- Cactus
- Atriplex
- Acacia } 102.000 Ha x 500 UF / Ha = 51.000.000 UF.

80/81 : Production en 1983

- Cactus
- Atriplex
- Acacia } 112.000 Ha x 500 UF / Ha = 56.000.000 UF.

Réal. hors P.A.M.

81/82 : Production en 1984

- Cactus
- Atriplex
- Acacia } 100.000 Ha x 500 UF / Ha = 50.000.000 UF.

.../...

82/83 : Production en 1985

- Cactus
- Atriplex
- Acacia } même production que 1984 50.000.000 UP.

83/84 : Production en 1986

- Cactus
- Atriplex
- Acacia } même production que 1985 50.000.000 UP.

1.3.4- Analyse globale centre-sud

La production globale du centre-sud est estimée à :

440.000.000 UP en année normale

350.000.000 UP en année sèche

600.000.000 UP en année bonne

Notons que cette production est calculée en fonction de la charge d'équilibre afin d'éviter autant que possible la surpâturage et par conséquent la dégradation des parcours et la chute trop brutale de la production hors des années très sèches.

1.4- Les effectifs des troupeaux par espèces : (centre-sud)

1.4.1- Total général (centre-sud)

ANNÉES	OVINS	CAPRINS	BOVINS	EQUIDES	CAMELIDES
1980	2.045.000	372.650	71.300	50.000	100.000
1982	2.085.000	410.850	78.616		
1983	2.106.000	431.400	82.570		
1984	2.127.000	452.980	86.700		
1985	2.148.000	475.620	91.000		
1986	2.170.000	499.400	95.500		

.../...

1.4.2- Ovins, caprins; total centre-sud

	1980	1986
Centre :	1.320.650	1.498.750
Sud :	1.095.000	1.170.650
<u>Centre-Sud</u>	2.415.650	2.669.400

1.4.3- Les besoins alimentaires des troupeaux centre-sud ont été calculés d'après les normes (tableau V)

Espèces	1980		1986		Besoins totaux UF.
	Effectifs	Têtes/UF/T.	Effectif	Tête/UF/T.	
OVINS	2.043.000	300	2.170.000	300	651.000.000
CAPRINS	372.650	300	499.000	300	149.700.000
BOVINS	71.300	2800	69.500	2800	267.400.000
EQUIDES	50.000	1200	50.000	1200	60.000.000
CAMELIDES	100.000	1800	100.000	1800	180.000.000
					1164.335.000
					1160.000.000

.../...

Production des actions en 1986

	Superficie en Ha	Production à l'Ha	Production totale
Parcours			
- Mise en défens	c= 100.000 + s 900.000	c(130) s(50)	116.000.000 UF.
- P. Amélioré	c= 100.000 + s 400.000	c(300UF) s(70)	
Réserves fourragères	150.000 { c = 200.000 s = 300.000	c = 650 UF / Ha s = 500 UF / Ha	280.000.000 UF.
Fourrages cultures	35.000	5.000 UF	175.000.000 UF.
			571.000.000 UF.
			= 600.000.000 UF.

A cette production : 600.000.000 UF s'ajoutent 300.000.000 UF provenant des chaumes, des débris de talle, des fourrages divers (production à l'année 1985).

d'où la production globale en 1986 peut être estimée à

900.000.000 U.

- * c = Centre
- s = Sud.

Les besoins par l'ensemble des animaux sont estimés comme suit :

Centre	1980	:	640.000.000 UF.
Sud	1980	:	520.000.000 UF.

Les besoins globaux pour le centre-sud s'élevaient à

1.160.000.000 UF. en 1980.

1.6- L'état actuel des terrains de parcours

1.6.1- Surpâturage et dégradation

La grande majorité des terres du centre-sud, ont une utilisation essentiellement pastorale, et ceci représente un très important capital notamment pour développement de l'élevage ovin et caprin. Cependant, ce capital bien souvent peu ou pas, productif, car la pratique du pâturage continu dans des conditions climatiques irrégulières (précipitations surtout aboutit à la dégradation progressive de la végétation et des sols.

Dans certaines zones du sud notamment, cette dégradation a dépassé le seuil de régénération de la végétation et la désertification s'installe d'une façon irréversible. Bien entendu, lors des années favorables le développement spectaculaire de la végétation permet l'accroissement du cheptel. Mais les années favorables sont rares et par conséquent la surcharge et le surpâturage sont plus fréquents. Les conséquences graves des années de sécheresse sont par ailleurs bien connues.

Au surpâturage pratiquement ininterrompu depuis des siècles, s'ajoute l'arrachage des espèces ligneuses pour le feu, la pratique des cultures épiques etc...

1.6.2- Valeur du matériel végétal en année normale et dans la situation actuelle : (1980)

Pâturages	144.000.000 UF à 0.034 D. =	4.896.000 D.
Champs	67.000.000 UF à 0.028 D. =	1.876.000 D.
Céréales	44.000.000 UF à 0.070 D. =	3.080.000 D.
Cultures fourragères	64.890.000 UF à 0.080 D. =	5.191.200 D.
Cactus	73.000.000 UF à 0.034 D. =	2.482.000 D.
S/Produits	42.400.000 UF à 0.020 D. =	848.000 D.
	-----	-----
	1.160.000.000 UF	17.000.000 D.

.../...

1.6.3. Valeur du cheptel

Le ~~valeur~~ du capital cheptel en 1980

2.043.000	brebis	:	50 D./B.	=	102.150.000 D.
372.650	Têtes caprines		30 D./T.	=	11.179.500 D.
71.500	têtes bovines		450 D./T.	=	32.085.000 D.
50.000	" équines		250 D./T.	=	12.500.000 D.
100.000	" canélines		200 D./T.	=	20.000.000 D.

177.914.500 D.

178.000.000 D.

1-8- Les actions prioritaires et leur effet :

Devant cette situation souvent catastrophique, des tentatives de redressement ont été envisagées et certaines même, planifiées.

1-8-1- Améliorations pastorales (rotations) :

Les tentatives d'améliorations pastorales grâce à l'exploitation rationnelle (rotations) ont dû être abandonnées pour des raisons diverses tels que les difficultés d'adhésion des gens, encadrement insuffisant, etc... beaucoup d'études n'ont même pas eu la moindre tentative d'application.

Depuis 1972, des périmètres d'améliorations pastorales ont été lancés grâce au PAI, à l'OTD et au Projet parcours du Sud. Bénéficiant de crédits et d'encadrement, ces périmètres peuvent fonctionner et permettre dans une première phase leur extension à l'ensemble des terres domaniales. Parallèlement et ultérieurement, grâce à cette action qui doit servir d'exemple auprès des collectifs, des périmètres sur les terres collectives pourraient être créés.

1-8-2- Plantations de réserves fourragères sur pied :

Cette action entreprise dans le cadre du PAI, constitue une réussite, car le programme initial de plantations de cactus est dépassé (plus de 100.000 Ha). Une certaine réticence se manifeste pour les plantations d'acacia et d'triplex. Notons cependant que ces réserves fourragères doivent être intégrées dans le cadre d'un programme d'amélioration pastorale et fourragère, basé sur l'exploitation rationnelle des parcours et de l'ensemble des ressources fourragères.

1-8-3- Fourrages irrigués :

Le programme PAI en la matière n'a pas été suivi. Cette action indispensable, doit être développée à l'avenir. Par contre des luzumières existent notamment dans les Oasis et leur apport en UF est assez important.

II. DEFINITION DES OBJECTIFS :

2-1- Le cadre général :

Le principal objectif du plan en matière d'élevage, est l'augmentation de la production de viande dont l'insuffisance oblige l'Etat à des importations, donc à des sorties importantes de devises.

Il y a quelques années, le pays était exportateur. Cette situation ne risque cependant pas de se renouveler de sitôt car la Tunisie, comme tout autre pays, voit la demande intérieure s'accroître de plus en plus parallèlement à une diminution des disponibilités sur le marché mondial. La production actuelle du Centre-Sud peut être estimée à 55.000 tonnes poids vifs dont 47.000 tonnes pour les ovins-caprins, correspondant à environ 27.500 tonnes poids net (viande plus abats) dont 23.500 tonnes pour les ovins caprins. A cela s'ajoute environ tonnes de lait (ovin - caprin essentiellement). L'objectif de l'offre de viande poids net prévu par le plan, serait de : (en tonnes).

<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>1985</u>	<u>1986</u>
69.660	72.660	75.430	77.550	80.280

2-2 : Bilan fourrager (Centre-Sud) : Cas d'une année normale.

L'examen des productions et besoins de l'année 1960 permet de constater un déficit de 720.000.000 UF dont 410.000.000 UF dans le Centre et 310.000.000 UF dans le Sud.

En l'année 1966 le bilan est étudié selon 2 cas :

• 1er Cas : Stabilisation des effectifs :

Ce cas marque un déficit de 260.000.000 UF sans tenir compte des apports de concentré, ce déficit vient du fait que la production estimée en 1966 à 900.000.000 UF alors que les besoins sont estimés à 1.160.000.000 UF.

• 2e Cas : Evolution des effectifs :

L'évolution des effectifs pendant 5 ans fait monter les besoins estimés à 1.300.000.000 UF, alors que la production pastorale et fourragère atteint 900.000.000 UF ceci montre un déficit d'environ 400.000.000 UF.

2-2-1 : Bilan Centre-Sud : (avec évolution des effectifs) :

	<u>1960</u>	<u>1966</u>
Production (UF) :	440.000.000	900.000.000 UF
Besoins (UF) :	<u>1.160.000.000</u>	<u>1.300.000.000 UF</u>
	- 720.000.000 UF	- 400.000.000 UF

• Stabilisation des effectifs :

	<u>1966</u>
Production (UF) :	900.000.000 UF
Besoins (UF) :	<u>1.160.000.000 UF</u>
	- 260.000.000 UF

2-2-2 : Bilan Centre (Evolution de l'effectif) :

	<u>1980</u>	<u>1985</u>
Productions :	230,000,000 UF	550,000,000 UF
Besoins :	<u>640,000,000 UF</u>	<u>700,000,000 UF</u>
	- 410,000,000 UF	- 150,000,000 UF

2-2-3 : Bilan Sud (Evolution de l'effectif) :

	<u>1980</u>	<u>1986</u>
Productions :	210,000,000 UF	390,000,000 UF
Besoins :	<u>520,000,000 UF</u>	<u>600,000,000 UF</u>
	- 310,000,000 UF	- 250,000,000 UF

2-2-4 : Les Productions Pastorales et Fourragères 1985 :

	1982	1983	1984	1985	1986
Centre :	234,950,000	283,700,000	334,550,000	379,400,000	450,000,000
Sud :	172,000,000	230,200,000	285,300,000	348,400,000	440,000,000
Centre Sud	406,950,000	513,900,000	620,850,000	727,800,000	890,000,000

III - LES MOYENS A METTRE EN OEUVRE :

3-1- Moyens techniques :

3-1-1- Pour un objectif à long terme :

Pour combler ces déficits et aboutir à une alimentation sûre et régulière il est nécessaire d'envisager à long terme :

- L'exploitation rationnelle des parcours : 1,500,000 Ha dans le sud et 500,000 Ha dans le centre.
- La création de réserves fourragères sur pied (cactus, striples, acacia, et autres), de l'ordre de 500,000 Ha pour faire face au déficit annuel en année normale, et supérieures à ce chiffre pour servir de réserves de sauvegardes.
- La création de 35,000 Ha de fourrages irrigués
- L'apport de concentrés.

3-1-2- Objectif plan 1962-1965 :

Durant le 5^{ème} plan, seulement une partie de ses actions pourraient être réalisées. Les propositions sont les suivantes :

- L'exploitation rationnelle de 1,500,000 Ha de parcours dont la moitié concernent les terres dunaliennes.
- Création de 500,000 Ha de réserves fourragères
- Création de 35,000 Ha de fourrages irrigués.
- Apport de concentrés.

Notons que cela représente un minimum à réaliser si l'on veut atteindre les objectifs à plus longue échéance. Le cas des années de disette ne sera que partiellement résolu par l'effet de ces actions. C'est pourquoi l'effort devra impérativement continuer après 1965, lors de l'élaboration du futur plan qui devra prendre en charge :

- L'exploitation rationnelle des parcours (partie restante)
- Création de réserves fourragères de sauvegarde
- Création de cultures fourragères irriguées (petits périmètres).
- Apport de concentrés (suivant les besoins, après bilan 1982-86).

Ouvrant de cette manière, il sera possible non seulement de stabiliser les troupeaux, au niveau voulu, mais d'augmenter encore ultérieurement les productions animales, sans compter sur le fait que l'organisation de l'exploitation pastorale et fourragère permettra aussi de diminuer la pression des troupeaux sur les forêts et obtenir par cela même l'application de techniques sylvo-pastorales efficaces et bénéfique pour le pays.

3-1-3- Choix des interventions et les conséquences :

Le choix des interventions est fonction des moyens que l'Etat pourrait envisager en vue d'aboutir à la promotion de l'élevage dans le centre-sud, et du niveau de stabilisation du cheptel, qui s'avère le plus indiqué. L'analyse de la situation, des perspectives du plan et des divers bilans, permettent de dégager les hypothèses suivantes.

1ère hypothèse :

Réalisation de l'ensemble des actions, avec un niveau de stabilisation du cheptel, variable :

1er cas : Stabilisation au niveau 1985 :

Difficile à réaliser en partant des possibilités alimentaires actuelles. Les besoins en concentrés durant le 6ème plan s'élèveraient à 250.000 Tonnes (en années normales).

2ème cas : Stabilisation au niveau 1985 :

Idem 1er cas les besoins en concentrés s'élèveraient à 290.000 Tonnes.

3ème cas : Stabilisation au niveau 1984-1983 :

Les besoins en concentrés seraient respectivement de 320.000 Tonnes et de 350.000 Tonnes.

3.2 - Moyens économiques et financiers

Le coût des actions mentionnées ci-dessus est présenté dans le tableau II, il s'élève pour les 5 années du plan à 119.000.000 D dont :

- 40.000.000 D. pour les améliorations pastorales
- 70.000.000 D. pour la création des réserves fourragères.
- 8.750.000 D. pour les fourrages cultivés.

Le coût des points d'eau (puits de surface et forages), de même que le coût des concentrés, coûts variables selon les quantités et les prix qui seraient à préciser après le choix des interventions. Par ailleurs certaines actions pourraient être comptabilisées dans le cadre d'autres secteurs, tels que les fourrages irrigués et les points d'eau à rattacher au périmètres irrigués. Il en est de même pour la création des réserves fourragères et des améliorations pastorales qui pourraient être du ressort du P.A.M. 482 (c. à. d. : 110.000.000 D.).

La répartition des dépenses totales est la suivante :

<u>Total action</u>	<u>Fourrages irrigués exclus</u>
118.750.000 D. = 119.000.000 D.	110.000.000 D.
	si les fourrages irrigués seront comptabilisés dans les périmètres irrigués.

3.3- Moyens juridiques

L'ensemble des actions étant fonction d'une définition politique en la matière appuyée par une législation adéquate, il est proposé dans l'annexe, un projet de loi et de décret permettant et garantissant la réalisation des objectifs.

3.4- Moyens structurels

Dans la situation actuelle, certaines des actions recommandées sont réalisées partiellement dans le cadre des organismes suivants :

- PAM 482 - TUN. 25
- Projet parcours sud (O.E.P. Oglet Mertaba)
- C.R.D.A. } avec l'aide P.A.N.
- O.T.D. }

En fait ces divers organismes collaborent étroitement.

Pour l'avenir, voir ci-dessous (IV).

IV - IDENTIFICATION DE PROGRAMME ET DE PROJETS

La réalisation des actions précitées pourraient intervenir dans le cadre d'un organisme intégré "Office de la Promotion de l'Elevage dans le Centre-Sud" cet organisme aura la charge :

.../...

- dans un premier temps d'assurer la coordination des organismes existants à savoir :

- P.A.M. 482 - TUN. 25

- Projet 482 parcours Sud (INRAT)

C.H.D.A. et O.T.D. pour l'élevage

- Dans un deuxième temps cet organisme prendra la relève, fonctionnera et réalisera pour son compte l'ensemble des actions durant le plan, et ensuite. En attendant, pour empêcher toute coupure des réalisations en cours, il est souhaitable :

- d'envisager la prolongation du P.A.M. 482 au moins pendant la quadriennne et dans ce cas orienter ses principales actions vers la promotion de l'élevage.

- de s'assurer de la prolongation des postes experts en pastoralisme du projet/ parcours sud par O.E.P., Direction Pof&t, I.R.A. ...

V - INVESTISSEMENTS NECESSAIRES

L'Office de la Promotion de l'Elevage dans le Centre-Sud bénéficiera outre les investissements relatifs à la réalisation des actions, à savoir :

- 119.000.000 D. durant les 5 ans (tableau II) ou 110.000.000 D/

Si les fourrages irrigués sont comptabilisés dans le secteur périmètres irrigués.

- x (?) D pour les puits et les concentrés (à calculer).

- 1.500.000 D. budget de fonctionnement et d'équipement -

COUT DES ACTIONS CENTRE - SUD HORS P.A.M.

Améliorations pastorales 40.000.000 D.

Réserves fourragères 70.000.000 D.

Fourrages irrigués 8.750.000 D.

118.750.000 D.

arrondi à 119.000.000 D.

Partie administrative

Somme à laquelle doit s'ajouter : le coût des forages et des concentrés hors P.A.M.

.../...

- dans un premier temps d'assurer la coordination des organismes existants à savoir :

- P.A.M. 482 - TUN. 25

- Projet 482 parcours Sud (INRIAT)
C.R.D.A. et O.T.D. pour l'élevage

- Dans un deuxième temps cet organisme prendra la relève, fonctionnera et réalisera pour son compte l'ensemble des actions durant le plan, et ensuite. En attendant, pour empêcher toute coupure des réalisations en cours, il est souhaitable :

- d'envisager la prolongation du P.A.M. 482 au moins pendant la quadriennie et dans ce cas orienter ses principales actions vers la promotion de l'élevage.

- de s'assurer de la prolongation des postes experts en pastoralisme du projet/ parcours sud par O.E.P., Direction Forêt, I.R.A. ...

V - INVESTISSEMENTS NECESSAIRES

L'Office de la Promotion de l'Elevage dans le Centre-Sud bénéficiera outre les investissements relatifs à la réalisation des actions, à savoir :

- 119.000.000 D. durant les 5 ans (tableau II) ou 110.000.000 D/

Si les fourrages irrigués sont comptabilisés dans le secteur périmètres irrigués.

- x (?) D pour les puits et les concentrés (à calculer).

- 1.500.000 D. budget de fonctionnement et d'équipement .

COUT DES ACTIONS CENTRE - SUD HORS P.A.M.

Améliorations pastorales	40.000.000 D.
Réserves fourragères	70.000.000 D.
Fourrages irrigués	6.750.000 D.
	<hr/>
	116.750.000 D.
	arrondi à 119.000.000 D.

Partie administrative

Somme à laquelle doit s'ajouter : le coût des forages et des concentrés hors P.A.M.

.../...

Participation P.A.M. (dans le centre-sud)

- Amélioration pastorale : 10.000 Ha à améliorer sur 3 ans (81 à 83).
- Réserves fourragères : Création de 40.000 Ha de cactus sur 3 ans (81 à 83)
- Fourrages en irrigués : Création de 1.500 Ha sur 3 ans (81 à 83).

Coût du projet cadre P.A.M.

- Amélioration pastorale : 10.000 Ha x 60 D. = 600.000 D.
- Réserves fourragères : 40.000 Ha x 140 D. 5.600.000 D.
- Fourrages irrigués : 1.500 Ha x 250 D. 375.000 D.

Le coût du projet P.A.M. sera de 6.575.000 D. = 6.200.000 D.

Si les fourrages irrigués sont comptabilisés dans les périmètres irrigués

Coût du projet avec l'aide P.A.M. :

119.000.000 D. - 7.000.000 D. = 112.000.000 D.

VI - POSSIBILITES DU SECTEUR EN MATIERE D'EMPLOI

Les principales actions, l'exploitation en rotation, la création de réserves fourragères, et de fourrages irrigués, nécessitent respectivement environ 2 J./Ha, 20J./Ha et 75 J./Ha, procureront 15.625.000 journées de travail réparties ainsi :

- Rotations (parcellaires) : 3.000.000 J.
- Réserves fourragères : 10.000.000 J.
- Fourrages irrigués : 2.625.000 J.

avec une répartition annuelle durant le 6ème plan comme suit : 3.241.000 Jours/an

A cela s'ajouteront les journées relatives à la création des points d'eau, des bergers, des gardiens etc...

FIN

28

VUES